

EXTRAIT DU REGISTRE
AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2023

OBJET : N° 22

RAPPORTEUR : Monsieur P.A VILLAIN

INTITULÉ : ADHÉSION AU GIP RESAH

Le Conseil Municipal de la Ville de CAMBRAI, régulièrement convoqué le 22 Septembre 2023 s'est réuni en Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Cambrai, sous la présidence de Monsieur François-Xavier VILLAIN, Maire.

MEMBRES EN EXERCICE : 39

MEMBRES PRÉSENTS :

M. François-Xavier VILLAIN Maire de CAMBRAI ;
Mme DELEVALLÉE Maire-Adjointe ;
M. F. WIART ; Mme GAILLARD ; M. P.A VILLAIN ; Mme DROBINOHA
M. L. WIART ; Mme WIART ; M. SIMÉON Adjoints au Maire ;
M. BAVENCOFFE ; Mme BILBAUT ; Mme POMBAL ; Mme CARDON ;
M. BARTKOWIAK ; Mme CAFÈDE ; M. FLAMEIN ;
M. LAURENT ; M. TRANOY ; Mme BRIQUET ; Mme CHATELAIN ;
M. VAILLANT ; Mme DESMOULIN ; M. MAURICE
Mme BURLET ; M. PHILIPPE ; Mme DESSERY

MEMBRES ABSENTS EXCUSÉS :

Mme LIÉNARD qui a donné procuration à Mme CARDON
Mme LABADENS qui a donné procuration à Mme GAILLARD
Mme DEMONFAUCON qui a donné procuration à M. LE MAIRE
M. DEVILLERS qui a donné procuration à Mme BILBAUT
M. DOBREMETZ qui a donné procuration à Mme DELEVALLÉE
M. SIEGLER qui a donné procuration à M. F. WIART
Mme BERTELOOT qui a donné procuration à M. FLAMEIN
M. MOAMMIN qui a donné procuration à M. P.A VILLAIN
M. LEROUGE qui a donné procuration à Mme BURLET
M. DERASSE qui a donné procuration à M. MAURICE
Mme CHARPENET
M. SIMPÈRE
Mme SAYDON

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

M. Benoit VAILLANT

Mesdames, Messieurs,

Le RESAH (Réseau des acheteurs hospitaliers) est un groupement d'intérêt public (GIP) dont l'objectif est d'appuyer la mutualisation et la professionnalisation des achats du secteur de la santé, public et privé non lucratif. Créé en 2007 il constitue une solution d'achats mutualisés pour tous les acheteurs publics de France.

Il collabore aujourd'hui avec 700 établissements et collectivités intervenants dans le secteur sanitaire, médico-social et social, publics et privés non lucratifs en France et plus de 600 fournisseurs. A ce titre, les communes et leur CCAS peuvent adhérer au GIP RESAH.

Le RESAH a constitué une centrale d'achat au sens des articles L2113-2 et s. du Code de la commande publique, qui a pour mission de passer des marchés, de conclure des accords-cadres de travaux, fournitures ou services et d'acquérir des fournitures ou services destinés aux acheteurs intervenant dans le secteur sanitaire, médico-social ou social dont le siège est situé en France ou dans un autre État membre de l'Union européenne.

Le RESAH propose ainsi un grand nombre d'accords-cadres couvrant des domaines susceptibles de répondre aux besoins de la Ville ; et notamment dans les domaines de :

- Téléphonie fixe
- Téléphonie mobile
- Informatique

L'adhésion de la Ville de Cambrai à cette centrale d'achat pourra permettre :

- d'obtenir une économie financière liée à la massification des achats à l'ensemble des adhérents de la centrale ;
- de garantir un respect des règles de la commande publique tout en simplifiant la passation des commandes.

L'adhésion à la centrale d'achat, n'emporte pas obligation de commande par son intermédiaire. Il s'agit d'une possibilité pour la Ville d'y recourir.

Ainsi, il vous est proposé aujourd'hui d'autoriser Monsieur le Maire à :

- signer, le bulletin d'adhésion à la centrale d'achat du Réseau des acheteurs hospitaliers (RESAH),
- régler le droit d'adhésion annuel de 600€, au titre de l'adhésion à la centrale d'achat du RESAH, à la centrale d'achat du RESAH dans les termes prévus au rapport,
- signer les conventions de marchés supplémentaires, sans obligation d'y recourir et de régler le droit d'adhésion de chaque marché pour les montants suivants :
 - Marché de fourniture de services opérés de télécommunications et prestations associées : Lot 2 pour un montant de 750€ et Lot 4 pour un montant de 300€,
 - Marché de fourniture, installation, exploitation et maintenance d'infrastructures téléphoniques multimarques et services connexes pour les besoins d'un montant de 1500€.

Adopté à l'unanimité.

Publié le : 11 Octobre 2023 à 11:29


Le secrétaire de séance
M. Benoît VAILLANT



Suivent les signatures
Pour extrait conforme
Le Maire de Cambrai

Pour le Maire
M. P.A VILLAIN
Adjoint au Maire délégué
au Personnel



Envoyé en préfecture le 05/10/2023
Reçu en préfecture le 05/10/2023
Publié le 
ID : 059-215901224-20230928-22_28092023-DE